



MAIRIE DE ROZAY-en-BRIE

Département de Seine et Marne
Arrondissement de Provins

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : Le 23 février 2022

Nombre de Conseillers Municipaux :

EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 17
VOTANTS : 19

Le **mardi 01 mars 2022**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :

Mr PERCIK Patrick, Maire.

M. DE MATOS Gilbert, Mme BOGHE Fabienne, Mme PIOT Valérie, M. PETER Jean-Pierre, M. LEPROUST Thierry, Adjoint au Maire

M. BLANCHARD Maurice, M. DELAVAUZ Jean-Claude, Mme MISZCZAK Brigitte, M. WILLART Stéphan, Mme MICHARD Céline, M. NASSAU Frédéric, Mme MICHALOWSKI Sylvie, Mme GAPPINI Valérie, M. GRANDMAIRE Serge, Mme FOULON Patricia, M. PEROCHEAU Sébastien, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

M. PAILLER Hervé pouvoir à M. DE MATOS Gilbert
M. NYSSSEN Alrick pouvoir à M. PERCIK

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DUTARTRE Sonia
M. BOULANGER Yvan
Mme BOURGEOIS Bénédicte
Mme BIRON Nolwenn

ASSISTAIT EGALEMENT À LA SEANCE :

Mme PERCIK Vénissia

Mme FOULON Patricia a été élue secrétaire de séance.

N° 1557 : COMPTE DE GESTION 2021 – EAU ET ASSAINISSEMENT :

Les résultats du compte de gestion 2021 élaboré par le Receveur sont identiques au compte administratif 2020 présenté par Monsieur le Maire.

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion établi par le **Receveur** sont conformes aux écritures du compte administratif 2021 établis par Monsieur le **Maire**,

Considérant que le compte de gestion pour l'exercice 2021 n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Monsieur le Maire vous demande d'approuver le compte de gestion 2021 – Eau et Assainissement du receveur municipal

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le compte de gestion 2021 – Eau et Assainissement du receveur municipal

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire.

CERTIFIE EXECUTOIRE
Reçu en Préfecture,
Le
Publié le

